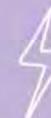




Adopter un modèle sobre et décarboné

DIMINUER LES SURFACES DE TROTTOIRS CHAUFFANTS

| | | | |
|----------------------------|--|---|--------------------|
| Contexte et constat | <p>Des dispositifs de cordons chauffants permettant le déneigement des cheminements piétons sont déployés sur le territoire de la commune des Allues.</p> <p>A ce jour, il y a plus de 2 400 m² de surfaces au sol chauffées par ce dispositif, implantés notamment dans le Centre station de Méribel et aux abords du front de neige de Méribel Mottaret. Le budget alloué pour ce fonctionnement est de 136 200 € dont 100 000 € de frais d'énergie et 36 200 € pour le coût de la maintenance en 2021-2022.</p> <p>Afin d'être plus performant, l'ensemble des capteurs de déclenchement a été renouvelé en 2020 et 2021. Cette opération a permis une mise en chauffe du système optimisée en fonction de l'humidité et de la température.</p> <p>Depuis 2020, deux secteurs ont été supprimés lorsque l'opportunité s'y est présentée lors de travaux d'aménagement de voirie : entrée Parking rond point des pistes et une partie du trottoir du chemin des Bleuets. La gestion de la rampe d'accès au parking du Villard a par ailleurs été optimisée.</p> <p>Ces premières actions ont déjà permis de réduire la facture énergétique communale.</p> <p>Cet engagement doit aujourd'hui aller plus loin, pour réduire les surfaces de cordons chauffant installées sous les cheminements piétons et ainsi la facture énergétique de cette politique sur le bilan carbone communal.</p> | | |
| Description | <p>La commune souhaite poursuivre la diminution des surfaces de trottoirs chauffants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement dans une démarche globale de sobriété, - Réduction des dépenses énergétiques communales et du bilan carbone. <p>Pour cela, il est nécessaire que l'ensemble des secteurs concernés puissent être déneigés de manière mécanique, soit un accès possible à un engin de 1,80 m de largeur.</p> <p>Les engagements communaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement de ne plus créer de nouveaux secteurs équipés en cordons chauffants, - Porter la réflexion sur la suppression de secteurs lors des travaux d'aménagement, - Réduire progressivement l'ensemble du système de cordons chauffant à échéance 2025. | | |
| Pilote | Commune des Allues |  | Partenaires |





Donnons du cœur à l'avenir

Adopter un modèle sobre et décarboné

| Calendrier prévisionnel | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | X | X | X | X |
| Moyens financiers | Montant Global : Valorisation du temps de travail (pas de comptabilisation des renouvellements d'infrastructures ou nouveaux investissements). | | | |
| | L'optimisation du système et la réduction progressive des infrastructures va au contraire minimiser les charges de service. | | | |
| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| | <i>Montant prévisionnel (HT)</i> | | | |
| | / | / | / | / |
| <i>Financement prévisionnel (HT)</i> | | | | |
| | Commune | Commune | Commune | Commune |
| Moyens humains | Services techniques | | | |
| Risques identifiés | Adéquation du programme avec les attentes sociétales dans une station Organisation du service de déneigement | | | |
| Actions liées | Action 3.1.4 - Plan de gestion de voirie | | | |
| Bénéfices attendus | | | | |
| | Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025) Travailler sur la diminution des cordons chauffants des toitures des bâtiments communaux Intégrer la fiche action au plan de gestion de la voirie (action 3.1.4) | | | |
| Indicateurs de suivi annuel | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| | Bilan annuel | Bilan annuel | Bilan annuel | Bilan annuel |
| | Suppression de deux secteurs équipés | Réduction de secteurs équipés | Réduction de secteurs équipés | Réduction de secteurs équipés |
| | Optimisation parking du Villard | | | |
| Indicateurs de résultat | Réalisation d'un bilan annuel des consommations Réduire les surfaces équipées de cordons chauffant et tendre progressivement vers la suppression | | | |
| Info / Focus carbone | En 2019, la puissance électrique consommée pour les trottoirs chauffants est de 565 677 kWh, soit 32,244 T CO ₂ EQ | | | |